

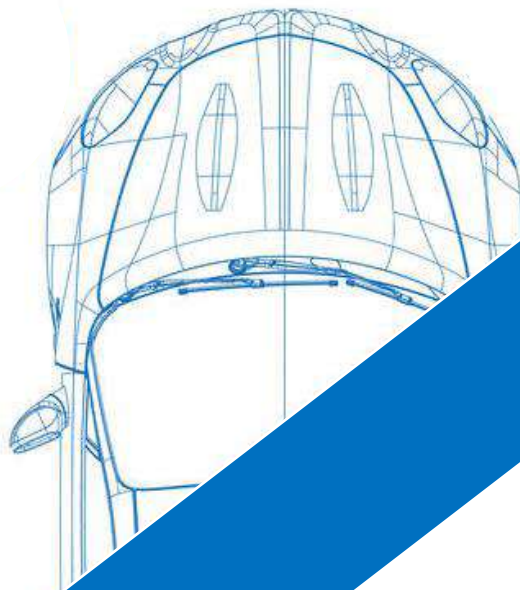
ALPINE



ALPINE  
— *planet*

RALLYE AUVERGNE

31 OCTOBRE  
2 NOVEMBRE 2019



## INTRODUCTION

La compétition fait partie de l'ADN d'Alpine et de l'A110.

Le studio Alpine Boulogne vous propose de venir participer à un rallye unique sur trois jours vous menant de la capitale du luxe Paris jusqu'en Auvergne sur le circuit de Charade.

Venez vivre une expérience unique sur les traces de Jim Clark, Jochen Rindt ou encore Jackie Stewart.

Situé au pied du Puy de Dôme, le circuit de Charade offrira des sensations incroyables.



# JOUR 1

Départ du studio Boulogne après un café, un briefing plus remise d'un road book.



Visite et déjeuner dans l'usine de Signatech. Venez à la rencontre des équipes ayant remporté le titre de champion en endurance.



Bienvenue à la campagne en Auvergne l'hôtel de la Vieille ferme pour deux nuits en demi-pension. Au pied des sommets d'Auvergne.



Pause du matin sur le domaine du Château de Chevilly. Situé aux portes d'Orléans, vous vous retrouverez dans un cadre calme et chaleureux.



Pause de l'après-midi dans le château d'Effiat. Site classé monument historique, ce château est une ancienne caserne militaire sous Louis XVI.





## JOUR 2



Accueil sur le circuit de Charade par la Classic Racing School. Devenez acteur de la journée en commençant par une matinée échauffement et perfectionnement sur circuit avec des pilotes instructeurs comme Pierre Sancinena (vainqueur en Europa Cup).

### **"Le plus beau circuit du monde"**

Stirling Moss - Le champion sans couronne - 1959

#### UN CIRCUIT LÉGENDAIRE

Avec son passé glorieux en Formule 1 et son tracé aux courbes généreuses, Charade est le circuit hôte de la Classic Racing School. Charade, c'est un tracé complet et varié : long, vallonné, sinueux. Sur ces 4 km de piste, chacun y trouvera son tronçon favori : épingle à cheveu, courbe, ligne droite, montée, descente. Rien ne manque à ce circuit de montagne, situé au cœur du parc des volcans d'Auvergne, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.



#### COACHING PROFESSIONNEL

Laissez-vous guider par des pilotes professionnels, et profitez de leurs conseils sur vos trajectoires et votre style en piste. Kilomètre après kilomètre, gagnez en assurance et en précision comme un vrai pilote de l'époque.

Coaching personnalisé en bord de piste pour les groupes en attente. 4 instructeurs diplômés et un staff de 10 personnes pour vous assurer une prestation de qualité.



Le déjeuner et apéritif sont des moments jalons qui permettront à tous de souffler un peu et de s'aérer l'esprit. On y parle de son ressenti et de ses expériences. Ces pauses gourmandes ont lieu dans le lounge où un traiteur et l'équipe s'occupent de tout.

### UNE BULLE TEMPORELLE

Un voyage dans le temps, dans la peau des pilotes de l'époque, ne s'effectue pas tous les jours.

### CROSSLÉ 90F - 110CV - 420KG

Développée en exclusivité pour la Classic Racing School, la Crosslé 90F est une monoplace "cigar-shaped", une formule Ford fidèle aux années 60 conçue sur-mesure pour ressusciter les sensations de cette époque.



*"Une organisation au top, une équipe aux petits soins, un très bel événement alliant visite, gastronomie, roulage des A110 et des Crosslé, le tout en voyageant dans les sixties sur un des plus beaux circuits du monde. Sensations et sourire Alpine garantis !"*

A fournir par chaque participant : assurance corporelle, RC circuit, casse véhicule avec franchise réduite à 2500€.





## JOUR 3 (option)

Départ de l'hôtel la Vielle Ferme pour se rendre dans Parc Thermal de Bourbon-Lancy jusqu'au restaurant le Cloître pour la pause du matin.



Aux portes de la région du Morvan, le Château de Bazoches, ancienne garnison militaire modifiée par Vauban, vous accueillera pour un repas du terroir.



# RALLYE AUVERGNE 2019

## BULLETIN D'INSCRIPTION

PILOTE		CO-PILOTE
<input type="text"/>	Titre ( <i>M, Mme</i> )	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Nom	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Adresse	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Code postale	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Email	<input type="text"/>
<input type="text"/>	Portable	<input type="text"/>
<input type="text"/>	N° de permis de conduire	<input type="text"/>

VEHICULE	
Modèle	<input type="text"/>
Immatriculation	<input type="text"/>
Cie assurance	<input type="text"/>
N° Police assurance	<input type="text"/>

### FORMULE D'ENGAGEMENT

- Rallye Auvergne Alpine Boulogne – 3 jours (31 oct., 1 et 2 nov. 2019)  
2 670 €<sup>TTC</sup> par équipage (1 voiture + 2 personnes)
- Rallye Auvergne Alpine Boulogne – 2 jours (31 oct. et 1 nov. 2019)  
2 320 €<sup>TTC</sup> par équipage (1 voiture + 2 personnes)

Je confirme mon engagement au « Rallye Auvergne Alpine Boulogne » et certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement de l'événement ci-après.

Date :

Signature :

# RALLYE AUVERGNE 2019

## REGLEMENT

Cet événement est organisé par PIERRE EMMANUEL ALAIN  
(24 Allée des Chalets - numéro SIRET 829 813 617 00018).

### DURÉE

Le " Rallye Auvergne Alpine Boulogne " se déroulera sur 3 jours les 31 octobre, 1 et 2 novembre 2019 ou sur 2 jours les 31 octobre et 1 novembre 2019. Il débutera officiellement à l'arrivée des équipages le jeudi 31 octobre au matin pour le petit-déjeuner au studio Alpine Boulogne et se terminera à l'issue d'une pause l'après-midi le samedi 2 novembre 2019 ou le 1 novembre après la journée à Charade. En dehors de cette période, les équipages sont libres de tout engagement à l'égard de l'organisateur et réciproquement.

### CONDUITE

En s'inscrivant au " Rallye Auvergne Alpine Boulogne ", chaque équipage s'engage à respecter le Code de la Route français, ainsi que les autres usagers de la route qu'ils soient participants ou non à l'événement. Le " Rallye Auvergne Alpine Boulogne " n'est pas une compétition. Aucune notion de chronométrage, ni de performance y sera mesurée. Aucun classement ne sera établi à l'issue de l'événement. L'organisateur se garde le droit d'exclure du rallye tout équipage dont le comportement sur la route ne serait pas approprié et pourrait s'avérer dangereux pour les participants et/ou pour autrui. Dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'équipage exclu.

### RESPONSABILITÉS

Chaque équipage s'engage à assumer son entière responsabilité en cas d'incident ou d'accident qui pourrait survenir pendant toute la durée du " Rallye Auvergne Alpine Boulogne ". L'organisation ne pourra être, en aucun cas, tenue pour responsable sauf en cas de faute lourde pouvant lui être directement imputée.

### PERMIS DE CONDUIRE

Chaque participant, pilote, ou co-pilote s'il est amené à prendre le volant lors du " Rallye Auvergne Alpine Boulogne ", déclare être titulaire d'un permis de conduire valable sur le territoire français et en cours de validité pendant toute la durée de l'événement.

### ASSURANCE

Chaque équipage déclare que le véhicule, ses utilisateurs et ses occupants sont couverts par une police d'assurance valide au moment de l'événement et à jour de règlement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de dégradations, dégâts et/ou vols survenus sur les véhicules engagés pendant le déroulement de l'événement. Pour Charade, il y a une nécessité d'avoir Assurance corporelle, RC circuit, casse véhicule avec franchise à 2500€.

### VEHICULE

L'événement est exclusivement réservé aux véhicules de la marque Alpine et sous réserve de son acceptation par l'organisateur. Chaque véhicule inscrit au " Rallye Auvergne Alpine Boulogne ", doit être conforme à la législation routière en vigueur pour pouvoir circuler sur le territoire français. Chaque équipage doit être en mesure de présenter pendant toute la durée de l'événement les documents d'immatriculation de son véhicule ainsi que les justificatifs d'une police d'assurance en cours de validité et un certificat de contrôle technique à jour si requis. Chaque équipage s'engage à ce que son véhicule soit en parfait état de fonctionnement au départ de l'événement. Tout véhicule ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus pourra se voir exclure du rallye. Dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'équipage engagé sur le véhicule exclu.

### INSCRIPTION

Pour participer au " Rallye Auvergne Alpine Boulogne ", il convient à chaque équipage de remplir dans son intégralité le bulletin d'inscription de l'événement et de le retourner au moyen de son choix auprès de l'organisateur. Toute demande d'inscription ne pourra être prise en compte que si elle répond à l'ensemble des conditions édictées dans le présent règlement et dans la limite des places disponibles. Un bulletin d'inscription sera considéré comme valable et complet uniquement s'il est accompagné du paiement de l'intégralité des frais d'engagement. Les demandes d'inscription seront traitées dans l'ordre d'arrivée des bulletins complets. Le montant versé dans le cadre de l'inscription au " Rallye Auvergne Alpine Boulogne " est acquis par l'organisateur, sauf dans le cas où la demande d'inscription lui parviendrait après que le nombre de places maximales disponibles ait déjà été atteint.

### ANNULATION

Toute demande d'annulation d'inscription par un équipage au " Rallye Auvergne Alpine Boulogne " doit être adressée à l'organisateur si la demande d'annulation lui parvient plus de 40 jours avant la date de départ de l'événement le montant versé par l'équipage pour sa participation est alors remboursable dans son intégralité. Si la demande d'annulation lui parvient entre 40 et 30 jours avant la date de départ de l'événement l'équipage percevra un remboursement équivalent à 50% du montant de son engagement. Si la demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant la date de départ de l'événement l'équipage ne bénéficiera d'aucun droit au remboursement et l'intégralité du montant de son engagement sera alors conservé par l'organisateur.

### PAIEMENT, FACTURATION ET REMBOURSEMENT

Le paiement, la facturation et les demandes de remboursement inhérents au " Rallye Auvergne Alpine Boulogne " et à chaque équipage inscrit ou participant est à la charge et sous la responsabilité exclusive de la société PIERRE EMMANUEL ALAIN. Toute demande et/ou réclamation concernant ces points devra être adressée directement à cette dernière.

### PUBLICITÉ

Les véhicules engagés ne doivent pas afficher de publicité, logo(s) ou marque(s) sur leur carrosserie et/ou vitrages autres que ceux éventuellement fournis par l'organisateur. Tout démarchage à l'égard des participants, pour quelques motifs que ce soit, est interdit lors de l'événement y compris par les participants eux-mêmes. Tout manquement à ce principe pourra entraîner l'exclusion de l'équipage sans qu'aucun dédommagement ne puisse être réclamé. Les équipages participants au " Rallye Auvergne Alpine Boulogne ", sauf contre-indication écrite préalablement au départ de l'événement, autorisent l'utilisation des images prises lors de l'événement à des fins promotionnelles, commerciales ou de relation publique. Ceci étant valable dans le monde entier, sur tous supports et pour une durée illimitée.